

Jean-Yves Le Déaut

DÉPUTÉ DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Communiqué sur l'audition publique des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche -04/12/12

Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle et vice-président de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), vous informe que l'audition publique sur le thème «**Quelles conclusions législatives et réglementaires tirer des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ?** » se déroulera demain, mardi 04 décembre, à l'Assemblée Nationale (101, rue de l'Université 75007 PARIS - salle Lamartine) à partir de 9 heures.

Cette audition est organisée par M. Bruno SIDO, président de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), et Jean-Yves LE DÉAUT, vice-président. Elle se propose de tirer les conclusions législatives et réglementaires du débat pluraliste, régional et national qui a eu lieu lors de ces Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'organisation de cette audition repose sur un double objectif :

- Permettre aux participants de réfléchir à l'organisation du système d'enseignement supérieur et de recherche dans les territoires, de poser des questions, de témoigner et de faire des propositions qui alimenteront la réflexion en vue de la préparation du futur projet de loi sur la recherche et l'enseignement supérieur.

- Permettre aux parlementaires de s'approprier ces sujets.

L'ouverture de cette journée d'audition publique se fera à 9h avec les propos introductifs de MM. Bruno SIDO et Jean-Yves LE DEAUT, de M. Serge HAROCHE (prix Nobel de physique 2012), de Mme Françoise BARRÉ-SINOUSI (président du comité de pilotage des Assises et prix Nobel de médecine 2008) et de M. Vincent BERGER (rapporteur général du comité de pilotage des Assises).

Permanence de Jean-Yves Le Déaut - Contact : François Creusot

21 place Duroc – BP177 –54706 Pont-à-Mousson
03.83.82.13.81 / jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr